



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet de la Préfète
Direction des sécurités
Service Interministériel de Défense et de Protection Civile**

Bordeaux, le 17 septembre 2022

MESSAGE AUX INSTITUTIONNELS

Pollution atmosphérique

FIN DE L'ÉPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Au regard des informations transmises par l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air (ATMO Nouvelle-Aquitaine), l'épisode de pollution atmosphérique aux particules en suspension (PM10) est terminé sur le département de la Gironde.

Cet épisode était directement consécutif à l'incendie de forêt du secteur de Saumos-Sainte Hélène, désormais fixé.

Les recommandations sanitaires diffusées par la Préfète de la Gironde en lien avec cet épisode de pollution ne sont plus actives sur l'ensemble du département.

Cependant, la zone incendiée reste impactée par les fumées encore présentes, la population de cette zone est donc invitée à suivre les recommandations sanitaires de l'ARS.

L'état de la qualité de l'air est disponible sur le site : <http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org>

Contact :

- **Les niveaux de pollution : ATMO – 09 84 200 100**
- **Préfecture de la Gironde : CRPSIC Forum 05 56 90 60 69**

*P/LA PRÉFÈTE,
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL*


CHRISTOPHE NOËL DU PAYRAT